

# ASSEMBLÉE NATIONALE

---

SANTÉ AU TRAVAIL - (N° 3718)

## AMENDEMENT

N ° AS343

présenté par  
M. Raphan

-----

### ARTICLE ADDITIONNEL

**APRÈS L'ARTICLE 8, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.